

► PAYS DE LA LOIRE

Privés de lycée

Le préfet de région aurait annoncé à Jacques Auxiette, le président de la région des Pays de la Loire, qu'il refuse la construction d'un lycée public à Beaupréau (Maine-et-Loire). Le projet est pourtant sur les rails depuis trente ans. Cette zone de 110 000 habitants n'a pas d'établissement public. Une réunion décisive est prévue à la fin du mois.

► Education. Le Préfet dit non à la création d'un lycée public à Beaupréau

Le préfet de Maine-et-Loire a profité mercredi de la venue de Nicolas Sarkozy à Cholet pour informer le président de Région que l'État était opposé à la construction d'un lycée public à Beaupréau. Jacques Auxiette qui a réagi hier dans un communiqué, rappelle que « ce territoire comprend plus de 110 000 habitants dont les jeunes ne peuvent accéder à une offre de formation publique, ni en collège, ni en lycée. C'est une revendication légitime de plus de 30 ans des élus, des habitants,

des familles de ce secteur à laquelle l'État refuse aujourd'hui de répondre favorablement. »

Pour Jacques Auxiette, « le libre choix de l'enseignement, le service public d'éducation, l'aménagement du territoire, l'amélioration des conditions de formation des jeunes restent dès lors une priorité bafouée ». Le président de Région a décidé d'inviter, vendredi 22 janvier à 15 heures à l'Hôtel de Région, les représentants du monde de l'éducation.

► Rectificatif

Préfet et lycée de Beaupréau : précision

Une erreur s'est glissée dans l'édition du Courrier de l'Ouest de samedi. Dans l'article titré « Le Préfet dit non à la création d'un lycée public à Beaupréau », il est fait mention dès le début du préfet de Maine-et-Loire. Il s'agit en réalité du préfet de Région. Ce dernier a en effet profité, mercredi dernier, de la venue de Nicolas Sarkozy à Cholet pour informer le président de Région Jacques Auxiette de sa réponse négative quant à la création d'un lycée public à Beaupréau.

ÉDUCATION BEAUPRÉAU SANS LYCÉE ?

L'affaire semble mal engagée. Le préfet de région aurait pris la décision de renoncer à la réalisation du lycée public de Beaupréau (Maine-et-Loire). C'est du moins ce qu'annonce le président de région, Jacques Auxiette. La préfecture n'a pas confirmé. « C'est une revendication légitime, de plus de trente ans, des élus, des familles de ce secteur à laquelle l'État refuse de répondre favorablement », peste Jacques Auxiette, dénonçant aussi une réponse « politique ». La décision de création d'un lycée sur ce territoire de plus de 110 000 habitants appartient en effet au préfet. ■ F. B.

Beaupréau : le projet de lycée menacé

Selon Jacques Auxiette, l'État n'en veut pas. La préfecture assure qu'aucune décision n'est encore prise.

La construction d'un lycée public à Beaupréau (Maine-et-Loire) est-elle définitivement compromise ? Jacques Auxiette l'affirme. D'après lui, le préfet de Région, dont relève la décision de création, aurait donné le verdict, mercredi, à Cholet, lors de la visite du Président de la République.

Coup de colère du président de la Région, qui parle d'une décision « hautement politique ». Côté préfecture, on fait valoir qu'on a simplement repoussé une échéance de réunion sur le dossier. Mais que la décision n'est pas prise.

La création d'un lycée public à Beaupréau est une vieille revendication. Le territoire compte 110 000 habitants. Pour l'instant, il n'existe qu'un établissement privé. Un collectif de parents et d'élus s'est créé pour réclamer « un libre choix de l'école ». Le maire, Gérard Chevalier, y voit la possibilité de renforcer l'attractivité de sa commune.

Mais la création d'un nouveau lycée ne fait pas l'unanimité. Gilles Bourdouloux, maire de Cholet, a parlé en son temps de projet « idéologique et déraisonnable ». Selon une étude du rectorat, l'ouverture d'un nouvel établissement aurait des incidences non négligeables sur



plusieurs établissements publics et privés, à Beaupréau, à Cholet et jusqu'à Ancenis.

Un Conseil académique de l'éducation nationale (Caen), où s'examine le dossier, s'est tenu le 14 décembre dernier. Les chiffres du rectorat ont été contestés. Il a été décidé de revoir les données. Jacques Auxiette a demandé la convocation d'un Caen extraordinaire en janvier.

« Trop vite, ce sont des choses complexes. Pour l'instant il n'y a rien de nouveau », fait valoir la préfecture. Elle renvoie à une échéance « plus lointaine ». Sans doute pas avant les élections...